

VIDE GRENIER – APE KERBERNARD
24 avril 2016 – Gymnase Michel Le Doaré
ZI Kergonan - 8 rue Ferdinand de Lesseps - 29200 Brest

Règlement

1. Le vide-grenier s'adresse aux particuliers. Les exposants doivent s'engager à ne vendre que des objets personnels. Ils doivent également attester sur l'honneur ne pas participer à 2 autres ventes au déballage au cours de la même année.
2. Pour bénéficier d'un emplacement, la participation devra être acquittée au préalable accompagnée du formulaire d'inscription ci-joint et de la photocopie d'une pièce d'identité.
3. En cas d'annulation, prévenir au moins 48 heures avant. Passé ce délai, le remboursement ne sera pas assuré.
4. L'ouverture au public se fera de 9h à 17h. Les exposants sont invités à s'installer à partir de 7h30 et à ne remballer qu'après 17h00.
5. Les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des détériorations ou autres préjudices.
6. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents durant toute la durée de la manifestation.
7. Il est interdit d'introduire des produits dangereux ou toxiques, de l'alcool et des animaux.
8. Tous les emballages et objets non vendus seront ramenés par les exposants.
9. Toute dégradation du matériel ou des locaux sera à la charge du responsable.

Formulaire d'inscription

(à retourner avant le 17 avril 2016 à l'adresse suivante :

APE Kerbernard
1, rue Charles-Edouard Guillaume
29200 BREST
renseignements : ape.kerbernard@hotmail.fr)

Je soussigné (e),

Nom.....Prénom.....

Adresse

.....

Tél.....Email.....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)
- Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Et souhaite disposer deemplacements de 1m20 (4 € l'emplacement)

Fait àLe.....

Signature

Joindre :

- Le règlement de x 4€ par chèque à l'ordre de l'APE de Kerbernard.
- La photocopie recto verso de votre pièce d'identité